

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 06 juin 2023
--	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	25 mai 2023	26 mai 2023

N° délibération	Objet
2023-035	Pass Commerce et Artisanat – aide à l'entreprise Captai N Go Restaurant, bar, café à Huelgoat

Le six juin 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle Asphodèle à Berrien sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Marie-Brigitte BRETHERS à Jacques THEPAUT, Gérard TOSSER à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS, Marcel SALAÜN à Sylvie ALLAIN, Arnaud COZIEN à Grégory LE GUILLOU

Excusé : Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Barbara PERRON

Rapporteur : Georges Morvan

Vu la délibération du 30 avril 2019 de mise en place du dispositif Pass Commerce Artisanat

Vu la convention signée avec la Région Bretagne

Vu le rappel du dispositif

Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal section investissement fonction 90, article 20422

Il est proposé l'attribution de l'aide Pass Commerce et Artisanat à

Raison sociale	Captai N Go
Forme juridique	SAS
Adresse	24 place Aristide Briand 29690 Huelgoat
Activité	Restaurant sur place ou à emporter, Bar, Café
Effectif	0 ETP
Projet	Achats de mobiliers, matériels de restauration
Montant investissement	8.257,83 € H.T.
Taux de subvention	30 % de 8.257,83 €
Subvention accordée	2.477,35 €

Cette aide est adossée au règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de *minimis*.

Le versement d'une aide à l'investissement de 2.477,35 € à l'entreprise de Thibaut GAUTRON, SAS Captai N Go à Huelgoat est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary.